



#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction

#BIBENACTION

#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction
#bibenaction #bibenaction

TYPOLOGIE DES ACTIONS MENÉES PAR LES BIBLIOTHÈQUES APRÈS #CHARLIE

RAPHAËLLE BATS

En immédiate réaction aux événements de janvier 2015, Raphaëlle Bats et Nathalie Clot, ont mis en place un dispositif de collecte des actions menées par les bibliothèques françaises suite aux attentats. À partir des données recueillies sous le hashtag #bibenaction, l'auteur propose une typologie des actions mises en œuvre par les établissements recensés. Cette initiative mesure l'ampleur et la diversité de cette mobilisation, tout autant qu'elle permet d'en garder la trace.

Les actions collectées sous le hashtag #bibenaction sont sans aucun doute la marque et la trace d'une mobilisation sans commune mesure. Nous essaierons de présenter ces actions¹ à la fois par ce que la collecte tente d'exprimer – une réaction à un fort sentiment d'impuissance – et par ce que les actions elles-mêmes révèlent du rôle assumé par les bibliothèques dans les situations de crise.

¹ Ces témoignages et actions sont accessibles à tous via le hashtag #bibenaction à l'adresse suivante : <https://twitter.com/hashtag/bibenaction>



D'UN SENTIMENT D'IMPUISSANCE À UNE COLLECTE D'ACTIONS

Le sentiment d'impuissance face aux attentats, exacerbé par un suivi à la minute de la progression de l'affaire par les médias, par les images tragiques tournant en boucle, par une incompréhension de ce qui pousse jusqu'à la violence aveugle, et enfin par une atteinte à un droit, celui de s'exprimer, dont nous croyions, ici en France, être assurés, ce sentiment d'impuissance, s'il a touché toute la France, a peut-être été ressenti plus féroce chez les professionnels de l'information : soit qu'ils s'inquiètent des conditions de leur exercice professionnel, soit qu'ils aient conscience de leur rôle à jouer pour la défense de ce droit et de cette liberté. Si les journalistes et les enseignants, parmi ces professionnels, ont eu rapidement des actions à mener, articles ou travail avec les élèves, pour contrer ce sentiment d'impuissance, qu'en est-il des bibliothécaires ? De fait, ce sentiment d'impuissance s'accompagne assez naturellement d'un désir d'agir. Il s'est manifesté en France par la marche du 11 janvier, mais comment s'est-il exprimé dans ces institutions publiques que sont les bibliothèques ?

C'est pour répondre à ces questions – que faire ? et que s'est-il déjà fait ? – que Nathalie Clot et moi-même avons d'abord traduit et mis à disposition via nos blogs et nos réseaux sociaux le texte de David Lankes², bibliothécaire américain, sur ce que peuvent faire les bibliothèques françaises à la lumière des actions des bibliothèques américaines après le 11-Septembre, de la bibliothèque d'Alexandrie pendant le Printemps arabe et de la bibliothèque de Ferguson pendant les émeutes d'août 2014. Ce texte, au-delà de donner des pistes d'actions, s'intéresse à la bibliothèque face aux violences, mais aussi face aux bouleversements sociaux à caractère violent, certes, mais surtout pouvant ébranler le socle relativement stable des bibliothèques. Or justement, l'attentat à *Charlie Hebdo* touche à la liberté d'expression – dont les bibliothèques sont non seulement les garantes mais pour qui elle est la condition d'existence –, mais touche aussi à une certaine idée d'un vivre en commun dans la France d'aujourd'hui, dont les bibliothèques font leur socle en se réclamant d'un rôle culturel et social. Le texte de David Lankes a trouvé une forte résonance dans la profes-

sion, notamment parce qu'il interroge comment cette sociabilité trouve à s'exprimer dans les bibliothèques dans ces moments de crise.

Cependant, diffuser ce texte ne nous a pas semblé suffisant pour calmer notre sentiment d'impuissance propre. Nous avons donc lancé, le 11 janvier, un appel pour collecter les actions menées par des bibliothèques depuis le 7 janvier et en réaction aux attentats.

« Dans la suite de cela, nous proposons un hashtag #bibenaction pour que les bibliothécaires qui veulent partager leurs actions mises en place suite aux événements de cette semaine puissent le faire. Attention, il s'agit de partager et de s'entre-inspirer, mais en aucun cas de dire qu'il faut faire quelque chose, que quelque chose doit être fait et d'en donner les grandes lignes. Il s'agit simplement de partager les idées de ceux et celles qui ont réussi à mettre les mots sur leur volonté d'agir et à la transformer en ce que David Lankes appelle "un service actif"³. »

La collecte et son hashtag, #bibenaction, ont été diffusés via nos blogs et réseaux sociaux, envoyés aux grandes associations, ainsi qu'aux Brèves de l'Enssib et au BBF. Autant la traduction du texte a été rapidement relayée et a acquis une forte audience, autant la collecte a été moins visible. Pourtant en quelques jours, nous avons déjà plus de 40 actions menées collectées et rediffusées via ce hashtag. L'appel étant resté peut-être trop confidentiel, la collecte a été complétée par un travail de recherches sur le web : sites, pages Facebook, comptes Twitter des bibliothèques⁴. Plus de 70 autres actions menées par des bibliothèques ont pu ainsi rejoindre la collecte. Par ailleurs, cette collecte #bibenaction a croisé celle lancée en février par Dominique Lahary et Philippe Charrier⁵ et le répertoire a été ouvert à Dominique Lahary pour qu'il puisse y ajouter les témoignages directs reçus sur le blog *Les bibliothèques après Charlie*⁶, témoignages également relayés sur Twitter.

Le répertoire compte aujourd'hui 120 actions recensées. Certaines actions n'ont pas été tweetées ou retweetées avec le hashtag #bibenaction, soit que l'information nous ait été envoyée par courriel, soit qu'elle nous ait été dite de manière confidentielle, soit encore que les pages ne soient plus disponibles aujourd'hui. Enfin, cette liste n'est pas exhaustive, l'absence de nombreuses bibliothèques étant fortement liée

² <http://cricteurspublics.blogspot.fr/2015/01/les-bibliotheques-dans-les-moments-de.html>

³ Raphaëlle Bats, « Devoir ou pouvoir ? #bibenaction », *Cricteurs Publics*, 11 janvier 2015. <http://cricteurspublics.blogspot.fr/2015/01/devoir-ou-pouvoir-bibenaction.html>

⁴ Cette large diffusion sur le web des actions menées – pour la plupart *in situ* – dans les bibliothèques est-elle la manifestation d'une volonté d'assumer face au monde ces actions, ou celle d'une habitude acquise de communication en ligne ? Ou peut-être est-ce lié à l'événement lui-même, très relayé en ligne, avec un usage du hashtag #jesuischarlie qui a dépassé tous les niveaux d'usage de hashtag connus à ce jour ?

⁵ Voir, dans ce même numéro du BBF, l'article de Philippe Charrier et Dominique Lahary consacré à cette initiative, « Les bibliothèques après les attentats de janvier 2015 », p. 90-92.

⁶ <https://bibcharlie.wordpress.com/>

au mode de collecte. En effet, si aucun relais de l'action n'a été mis en ligne, alors l'action est restée invisible pour la collecte. De plus, certaines mobilisations ont été affichées pendant les premières semaines et ne sont plus visibles aujourd'hui. Le répertoire est donc plus fourni que le fil twitter #bibenaction.

LES ACTIONS : VARIATIONS AUTOUR D'UN MÊME THÈME ?

Plusieurs entrées dans cette collecte sont envisageables : par type d'établissement, par action, par lieu de diffusion, par date.

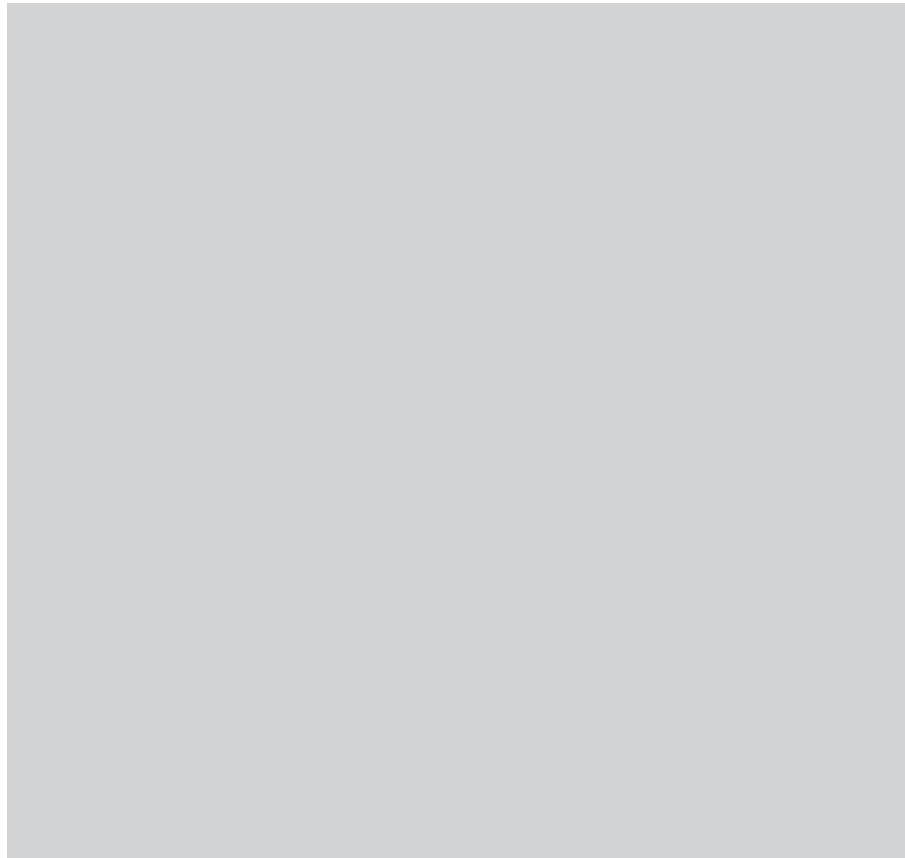
LES BIBLIOTHÈQUES : PAYSAGE DE LA MOBILISATION

Bibliothèques municipales, bibliothèques universitaires, bibliothèques nationales, bibliothèques d'écoles d'enseignement supérieur, bibliothèques départementales et bibliothèques françaises à l'étranger via l'Institut français :

voilà la typologie des bibliothèques ayant mené des actions en réponse aux attentats et qui ont été répertoriées. Cette mobilisation large témoigne du fait que le sentiment de devoir agir dépasse le cadre des différents corps de métier : territoriaux, académiques, etc. Est-ce simplement la manifestation bibliothéconomique d'un besoin de s'exprimer qui s'est révélé très fort au niveau français (et international), comme en témoignent la marche du 11 janvier et sa mobilisation exceptionnelle, mais aussi l'incroyable utilisation de Twitter pendant les trois jours de l'événement ? Est-ce aussi le signe que toutes les bibliothèques sont concernées à la fois par la liberté d'expression et par une certaine idée d'un vivre ensemble, que leur public soit celui des habitants ou celui de la communauté universitaire desservie ? On voudra croire aussi à ce deuxième niveau de mobilisation qui marque le lien indéfectible entre un corps de métier exerçant dans le giron territorial et un corps de métier exerçant dans le milieu universitaire.

Cette collection d'actions est aussi révélatrice d'une mobilisation qui n'a pas attendu la taille

Un hommage au dessinateur Wolinski sur la façade d'une tour de la BnF.



pour être notable. Ainsi la liste fait côtoyer des établissements comme la BnF, des bibliothèques municipales telles celles de Lyon ou de Bordeaux, des services communs de la documentation comme Lyon 1 ou Lille, et des bibliothèques de villes de moins de 1 000 habitants⁷, d'écoles dont enseignants et étudiants sont moins de cinq cents⁸. Or ceci n'est pas seulement intéressant géographiquement. Qui dit ville de moins de 1 000 habitants, dit possiblement ville sans bibliothécaires professionnels. Qui dit petit établissement d'enseignement supérieur, dit possiblement un centre de documentation plutôt qu'une bibliothèque et donc des professionnels de la documentation plutôt que des bibliothèques. Cette question de la taille est-elle le signe d'une mobilisation qui serait plutôt citoyenne que bibliothéconomique, plus relative à une adhésion aux valeurs républicaines qu'à des valeurs bibliothécaires? Ou manifeste-t-elle aussi l'obsolescence d'une dichotomie entre documentation et bibliothèque, tout en rappelant la notion d'engagement qui

préside au choix de travailler, bénévolement ou professionnellement, dans un espace documentaire?

On notera également qu'il n'y a pas d'aire géographique concentrée concernant les actions. Les bibliothèques parisiennes, tout comme les bibliothèques bordelaises, provençales, réunionnaises... ont réagi aux attentats, qui, bien que parisiens, ont vraiment marqué la France entière.

LES ACTIONS : IMAGE ET TEMPS DE LA MOBILISATION

Message-prise de position, exposition, sélection d'ouvrages, événement, opération coup-de-poing, développement de services, acquisition, tableau d'expression : les actions ont été variées et, à première vue, plutôt dans la droite ligne du métier de bibliothécaire, mais pas uniquement. En croisant les types et les dates de ces actions, nous voyons apparaître un premier temps de messages, plutôt nouveau pour les bibliothèques, un second temps d'actions très

⁷ Par exemple, Saint-Martin-la-Porte, ville de 693 habitants avec une information sur le site web de la mairie, «Charlie Hebdo à la bibliothèque» : <http://smlp.fr/municipalité-de-saint-martin-la-porte/actualités/charlie-hebdo-a-la-bibliotheque>

⁸ Par exemple, l'école de journalisme de Lille : <https://twitter.com/esjlille/status/555413830722150400>

bibliothéconomiques, et un troisième temps plus éloigné de la pratique quotidienne, plus fort également.

Messages

Dans les cinq jours qui ont suivi les attentats, entre le 7 et le 11 janvier⁹, de nombreux établissements ont affiché sur leur site web, sur leur porte d'entrée, sur leur page Facebook, ou sur leur fil Twitter des messages de condoléances, de peine, de soutien, d'effacement, un affichage du célèbre «Je suis Charlie», parfois décliné¹⁰. Ces messages sont parfois terriblement silencieux. Affichage du «Je suis Charlie», sans autre amorce ni annonce, et qui représente bien ce sentiment d'impuissance, y compris à mettre des mots sur l'étonnement et la douleur. Ces messages peuvent être signés par la direction, par la tutelle, être le relais des associations, ou encore être portés par toute l'équipe¹¹.

Ces prises de positions sont assez étonnantes dans le contexte d'établissements qui revendiquent la neutralité, et une action sociale plutôt que politique. Faut-il penser que ces messages sont considérés comme neutres de par leur portée nationale? Faut-il penser que la neutralité n'a plus été de mise devant l'émoi? Ou tout simplement que la neutralité n'est que peu entamée par un simple logo, ou un message de condoléances? De fait, des collègues ont témoigné de l'impossibilité d'organiser, suite aux attentats, des cafés citoyens dans

leurs bibliothèques, la mairie ayant rappelé qu'on ne faisait pas de politique. L'affichage du message n'est donc pas tant vécu comme une action politique, un engagement politique, que comme une réponse à une fragilisation d'un socle social, pour lequel le fameux «Je suis Charlie» ferait office de colle, de Super Glue, réunissant les morceaux épars du miroir dans lequel se regarde la société française.

Bibliothéconomie en actions

Le deuxième temps commence au lendemain des attentats, dès le 8 janvier, et dure tout le mois de janvier. On constate une hyperréactivité des bibliothécaires à transformer leur émotion en une réponse bibliothéconomique.

Des sélections d'ouvrages sont proposées sur des tables de présentation, listés sur le site web, ou même valorisés dans le catalogue lui-même. On notera qu'il n'y a pas que des ouvrages, mais aussi des listes de musiques, de chants qui défendent la liberté d'expression¹², ou des liens vers des ressources, pour aborder les événements avec les enfants, par exemple¹³.

Des expositions, de plus ou moins grande ampleur, sont organisées pour montrer des couvertures de *Charlie Hebdo*, des caricatures – notamment toutes celles de caricaturistes de presse qui ont afflué à travers le monde –, des ouvrages des victimes. Ces expositions se sont en général montées dans les bibliothèques elles-mêmes, mais on a pu voir aussi

⁹ Certains messages sont arrivés bien plus tard, fin janvier par exemple. Le temps des vœux traditionnels de janvier a été largement perturbé par les attentats. Comment souhaiter la bonne année dans ce contexte et notamment quand on a largement vu circuler un des derniers dessins de Charb sur cette fameuse bonne année. Les vœux sont parfois arrivés tardivement sur les actualités des bibliothèques, et ils ont été l'occasion de revenir sur les attentats et de positionner la bibliothèque dans les événements.

¹⁰ Par exemple, la BU Paris Est Créteil Val-de-Marne, qui propose un «Liberté d'expression» sur carré noir : http://bibliotheque.u-pec.fr/vos-bibliotheques/liberte-d-expression-nous-sommes-charlie--653135.kjsp?RH=SCD_FR

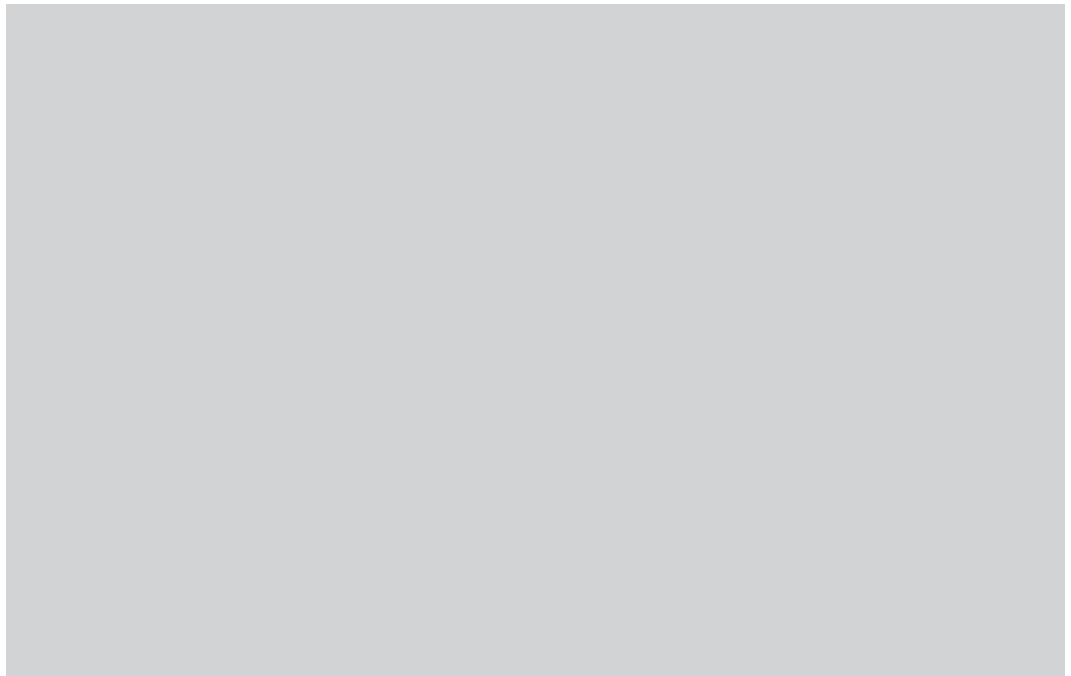
¹¹ Par exemple, aux SCD de Lyon (pic.twitter.com/fgfj3xaGPT) et à la BM de Saint-Médard-en-Jalles (<https://twitter.com/MediathequeSM/status/553158152448126977>).

¹² Voir la playlist proposée sur le blog musical de la BM de Toulouse : <http://musique.bibliotheque.toulouse.fr/index.php?post/2015/01/09/JeSuisCharlie>

¹³ Sélection de sites web pour aborder le drame de *Charlie Hebdo* avec les enfants à la BM de Tourcoing : <https://mediatheque.tourcoing.fr/opacwebaloes/index.aspx?IdPage=685>



Le 18 février 2015, la médiathèque Pierrevives à Montpellier organise une « journée de la censure » en simulant ce que serait un lieu sans liberté d'expression.



¹⁴ Ce numéro par la bibliothèque sonore Pierre Viley, de Caen : <http://www.bibliotheque-sonore-caen.fr/2015/02/charlie-hebdo-disponible-en-version-audio/4136>

¹⁵ Par exemple, la musique de fermeture de la BU d'Angers le 9 janvier au soir : http://www.dailymotion.com/video/x2ecf75_je-m-appelle-charlie-l-hommage-des-francoises-a-charliehebdo-music?start=1...9_janvier_2015_BU_St_Serge_musique_fermeture_a_la_demande_de_deux_lectrices_apres_Give_peace_a_chance.#bibenaction [tweet de la BU d'Angers 11 janvier 2015].

¹⁶ Par exemple à la BU de Caen : <https://flic.kr/s/aHsk72R10s>

¹⁷ Exemple, l'arbre à poèmes, en partenariat avec l'école primaire, à Tréguier : <http://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/treguier/bibliotheque-des-messages-pour-charlie-27-01-2015-10505911.php>

¹⁸ C'est ce qui a été dit à propos de bénévoles d'une bibliothèque ne voulant pas d'un abonnement à *Charlie Hebdo*, car celui-ci n'est pas à mettre entre les mains des enfants. Voir l'article de presse : <http://www.leparisien.fr/espace-premium/val-d-oise-95/le-maire-refuse-d-abonner-la-bibliotheque-a-charlie-hebdo-24-01-2015-4473719.php>

des albums organisés sur les pages Facebook ou même dans les comptes Pinterest de certaines bibliothèques.

Sur le plan des acquisitions, on a pu voir des bibliothèques s'abonner à *Charlie Hebdo* ou annoncer l'achat et la mise à disposition du fameux numéro du 14 janvier. On notera également la mise à disposition en audiodescription¹⁴.

N'oublions pas quelques autres actions, plus étonnantes pour les bibliothèques, mais qui s'appuient soit sur des pratiques habituelles, par exemple la musique de fermeture de la bibliothèque modifiée pour passer une chanson écrite pour l'occasion¹⁵, soit sur des besoins liés au contexte comme les murs d'expressions¹⁶.

Dernier jeu d'action de cette période, des actions qui ne se font pas par la bibliothèque seule mais qui s'appuient sur des partenariats¹⁷, preuve que des collaborations solides sont capables de susciter des projets et des actions dans un temps à la fois limité et intense.

Ces actions sont très révélatrices des moyens dont disposent les bibliothèques pour accompagner un message ou une position. Revenant sur la question de la neutralité, il n'échappera donc pas à nos regards attentifs combien toutes les pratiques bibliothéconomiques sont large-

ment porteuses d'une vision du monde. Ainsi, entre les bibliothèques qui se sont abonnées à *Charlie Hebdo* et celles qui ont choisi de ne pas le faire, ce sont deux visions qui s'opposent, deux antagonismes qui portent sur ce que représente *Charlie Hebdo*, une certaine évaluation du public de la bibliothèque¹⁸, mais aussi sur une représentation du rôle de la bibliothèque. Cette question croise celle du silence et de l'invisible dans cette collecte.

Il en va ainsi des tensions – vitrines brisées, livres déchirés – qui ont été constatées, nous ont été rapportées, mais qui ne sont affichées nulle part et donc non relayées avec le hashtag #bibenaction. Pourtant, il y aurait à dire et à analyser de ces tensions. Maladresse dans le choix des caricatures affichées, expositions sans médiation, oubli que lire une caricature s'apprend, oubli que la solidarité ne naît pas que dans la reconnaissance d'un slogan, mais dans la discussion, etc. Sans trace de ces tensions, il sera difficile de comprendre ce qui les a créées et de les éviter à l'avenir.

Par ailleurs, le silence de certaines bibliothèques, peut-être d'un très grand nombre en vérité, est à interroger également. Ce silence, qui n'est pas à condamner mais à comprendre, a plusieurs sources : le « Je ne suis pas Charlie » ressenti par les équipes, une peur des tensions

avec le public, un sentiment que le rôle de la bibliothèque est ailleurs¹⁹, une crainte de verser dans la position politique, etc.

La bibliothèque aujourd'hui, demain²⁰

Enfin, troisième temps, ce qui a été fait en février ou en mars²¹ : soit la poursuite des actions mises en place en janvier, soit des actions avec un positionnement très différent des premières.

Dans le premier lot, parmi les actions qui durent : on compte à la fois la poursuite de l'exposition du message «Je suis Charlie» sur le site internet, dans le bandeau²² ou en page d'accueil depuis deux mois maintenant, et la continuité des tables de présentations et des expositions. Dans le cas des expositions, elles ont été annoncées dès leur ouverture comme des événements conçus pour durer longtemps, mais aussi par conséquent pour s'arrêter. La date limite était peut-être éloignée, mais il y avait une date limite. Faut-il voir dans cette date éloignée l'expression d'un besoin de laisser reposer l'événement, la compréhension que tout ne se joue pas dans les premières semaines et que l'affectif et l'émotion ne doivent pas emporter les débats et échanges autour de ce qu'est la société française aujourd'hui, de ce qu'est la liberté d'expression ?

Si, pour les expositions, la date à la fois éloignée et limitée était affichée, ce n'était pas le cas de l'affichage du carré noir «Je suis Charlie», qui reste encore présent sur certains sites web, ainsi que dans certaines bibliothèques. La permanence du «logo» est assez révélatrice que les attentats ne sont pas un événement dramatique de plus, qui disparaît dans la liste des horreurs relatées par les journaux chaque jour. Quelque chose s'est passé qui conduit les bibliothèques, mais pas seulement celles-ci, nombre d'individus aussi, à ressentir le besoin de continuer à clamer leur position, debout, contre, face aux attentats. L'émotion disparaît, mais le message reste. Dans une période de tel écrasement des informations par les flux continus, cela est tout à fait notable.

Enfin, le deuxième lot d'actions s'avère assez différent des deux premières périodes et reflète un temps pris pour réfléchir l'événement et le rôle de la bibliothèque. Ces actions ne sont pas seulement la mise en œuvre, avec les moyens du bord, qui sont bibliothéconomiques, d'un

besoin d'agir, elles sont aussi la mise en œuvre de ce que l'événement questionne au sujet de la bibliothèque.

Deux exemples nous sont parvenus. Le premier, celui de la bibliothèque municipale de Dunkerque qui a décidé, suite aux attentats, de donner la possibilité aux lecteurs de laisser une note sur les documents rendus pour conseiller la lecture. Les lecteurs doivent laisser leur prénom. Cette opération vise à recréer de la sociabilité. Le second exemple est celui de la médiathèque départementale de Pierresvives à Montpellier, qui a magnifiquement vidé ses rayonnages, symbolisant par là même ce que signifie la liberté d'expression, et ouvert ses portes sur une salle vide, au grand étonnement de son public²³.

Ces deux exemples très différents ont en commun de marquer un moment où la bibliothèque assume clairement un rôle dans la construction du vivre ensemble, qui ne soit pas porté uniquement par des principes, mais par des actions fortes et symboliques. Dans la continuité de ces réflexions, il faut noter aussi que s'ajouteront bientôt à la liste #bibenaction ce numéro du BBF, la journée d'étude nationale de l'ABF consacrée à l'après Charlie, ainsi que la table ronde prévue au congrès 2015 de la même ABF, sur cette même question.

EN GUISE DE CONCLUSION

D'autres actions se présenteront, qui prendront forme dans les mois, peut-être dans les années, qui viennent. Parfois le lien avec Charlie sera évident, parfois moins, parfois pas du tout. On perdra peut-être le fil de ce qui nous a conduit à repenser les bibliothèques de la sorte, mais quelque chose s'est passé qui ne peut pas laisser les bibliothèques et les bibliothécaires indifférents. #bibenaction est né d'une volonté d'agir, mais aussi, comme le dirait Nathalie Clot, d'une volonté de garder des traces. Bien sûr, cette collecte, si elle est en un sens éloquente, ouvre également plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. Conçue comme un ensemble de témoignages, mais aussi comme un corpus pour des recherches à venir, elle est typique de la recherche-action : un faire pour penser, un penser pour faire.

B:F

¹⁹ Rapporté en privé, un directeur de bibliothèque a estimé que l'événement, aussi dramatique qu'il soit, ne concerne pas la bibliothèque.

²⁰ On a repris ici le titre d'un des axes de recherche du Centre Gabriel Naudé, qui illustre parfaitement combien les actions des bibliothèques aujourd'hui participent à modeler la bibliothèque de demain.

²¹ Cet article est écrit au 13 mars, la collecte va se poursuivre et les conclusions de ce troisième temps pourront possiblement évoluer.

²² Par exemple, la médiathèque Jules Carrez de Valentigney : <http://bibliotheque.ville-valentigney.fr>

²³ Voir l'article de presse : <http://www.20minutes.fr/montpellier/1544195-20150218-montpellier-imaginer-pays-liberte-expression-mediathèque-entierement-vidée>